documents qui ont servi de base au jugement porté par M. A. De Candolle étaient au moins incomplets en ce qui concerne la France.

M. le Secrétaire général dit qu'il a aussi rencontré le *Linaria minor* en France dans des stations très diverses et telles que les a énumérées M. Bazot, dont l'observation, sur ce point particulier, paraît légitime. « D'ailleurs, ajoute M. Malinvaud, il est évident que la très large diffusion d'une espèce dans notre pays à l'époque actuelle, même en l'absence de données historiques (comparables à celles qui existent, par exemple, pour l'*Erigeron canadense*), ne peut pas toujours être invoquée comme un argument décisif en faveur de son indigénat. Comme l'a fort bien observé l'illustre auteur cité par notre confrère, les questions relatives à la patrie originelle des espèces, aux probabilités et à l'époque de leur naturalisation dans des contrées plus ou moins éloignées, aux causes ou agents de transport, etc., sont aujourd'hui autant de problèmes souvent insolubles ou du moins exigeant de laborieuses recherches qui aboutissent rarement à des conclusions positives (1). »

## NOTE SUR QUELQUES PLANTES D'ALGÉRIE, DISTRIBUÉES AUTREFOIS PAR BOURGEAU, KRALIK ET COSSON, CONSERVÉES DANS L'HERBIER DE M. P. MARÈS; par **M. J.-A. BATTANDIER**.

L'Herbier de l'École de médecine et pharmacie d'Alger qu'organise en ce moment mon ami le professeur Trabut, avec l'herbier Clauson, l'herbier de l'Exposition permanente, l'herbier Trabut, les plantes de nos voyages communs et divers exsiccatas, vient de s'enrichir de très importantes collections données à M. Trabut par notre sympathique collègue M. le D[r] Paul Marès.

Ces collections contiennent d'abord pour la flore générale : 1° divers herbiers de M. Marès, à savoir : herbier des Cévennes, herbier des Pyrénées, herbier des environs de Montpellier avec des plantes de Dunal, herbier des environs de Paris (Marès et Vigineix), herbier des Alpes Suisses, etc. ;

(1) « Il est rare qu'on puisse avoir des preuves positives de l'origine étrangère d'une espèce. On en est réduit le plus souvent à des conjectures plus ou moins fondées, qu'il faut essayer de baser le plus possible sur des indices de quelque valeur. J'en distingue de trois sortes : indices historiques, linguistiques et botaniques... » (A. De Candolle, *Géographie botanique raisonnée*, p. 625.)

2° L'important exsiccata de Puel et Magne, *Flores régionales* de la France, comprenant quelques plantes d'Algérie;

3° Les plantes récoltées en Crimée pendant la campagne par le Dr de Saint-Supéry et déterminées par M. le Dr Cosson;

4° Les plantes de Syrie du Dr Blanche;

5° Des plantes de Terre-Neuve récoltées par M. De La Pilaye;

Et en ce qui concerne spécialement l'Algérie :

Un herbier kabyle, des plantes de La Mouzaïa et du sud de l'Algérie récoltées par M. P. Marès; quelques paquets de MM. Durando, Gallerand, etc.;

Tous les exsiccatas algériens publiés par Bourgeau et par Kralik, déterminés par M. Cosson;

Des doubles de toutes les récoltes de M. Cosson dans ses premiers voyages;

Les *Plantæ Tunetanæ* de Kralik, etc.

Les plantes de MM. Cosson, Bourgeau, Kralik et Marès avaient pour nous une importance exceptionnelle. C'était là, en effet, que se trouvaient les types des espèces découvertes dans les grandes explorations exécutées de 1850 à 1860 et trop souvent restées inédites. Nous y avons trouvé de beaux échantillons de nombreuses raretés : *Biscutella frutescens*, *Kremeria Cordylocarpus*, *Morettia canescens*, *Vella glabrescens*, *Moricandia clavata*, *Monsonia nivea*, *Ludovicia Kremeriana*, *Ammodaucus leucotrichus*, *Calotropis procera*, etc., etc.

Le *Fagonia frutescens* qui ne nous était connu que de nom s'y trouvait en beaux exemplaires récoltés par Kralik.

J'y ai également trouvé le *Trifolium parviflorum* Ehrenberg, signalé à la vérité dans le Catalogue de Munby, mais que je n'avais pas osé admettre sur ce seul renseignement dans la *Flore d'Algérie*, d'autant que Munby ne mentionnait pas le *Tr. nigrescens* Viv., commun partout. M. Cosson avait récolté ce Trèfle au djebel Ksel, près de Géryville; je l'avais moi même reçu depuis quelque temps de Blidah.

M. Cosson avait eu plusieurs fois en mains la plante que nous venons de décrire, M. Trabut et moi, sous le nom de *Salsola zygophylla*. Elle avait été récoltée par M. Marès à Aïn Touadjeur, au sud de Méchéria, et par Bourgeau dans la Dahia Kahala, au sud de Boghar. M. Cosson avait rapporté cette plante, sur d'assez mauvais échantillons secs, au *Salsola oppositifolia* Desf. (*S. longifolia* Forskall), avec lequel elle n'a d'autre rapport que d'avoir les feuilles opposées. Cela nous a expliqué comment un des plus célèbres phytographes d'Europe avait pu donner cette même détermination de notre plante à MM. Barbey et Autran de Genève. Il avait évidemment comparé notre plante avec les exsiccatas de Bourgeau et Cosson. Nous cultivons au Jardin botanique de l'École de médecine

les *Salsola oppositifolia* et *zygophylla* en nombreux exemplaires, et il serait, je crois, difficile de trouver dans un même genre deux plantes plus différentes. Tandis que le *Salsola zygophylla* est une plante couchée, presque gazonnante, le *Salsola oppositifolia* est une grande broussaille dépassant 2 mètres de haut ; tandis que le *S. zygophylla* a ses feuilles cylindriques obtuses, mucronulées, le *S. oppositifolia* a les siennes triquètres, canaliculées en dessus, acuminées. Il serait oiseux de pousser plus loin la comparaison de plantes aussi dissemblables. Les affinités du *S. zygophylla* ne sont nullement avec le *S. oppositifolia*, mais bien plutôt avec le *S. Arbuscula* Pallas, bien que ce dernier soit à feuilles alternes.

Nous cultivons aussi la plante que nous avons rapportée avec doute au *S. spinescens* Moquin, ne connaissant pas suffisamment ce dernier. Notre plante est, dans tous les cas, nouvelle pour l'Algérie.

On trouve dans les plantes de Bourgeau deux *Carduncellus ;* l'un, de Teniet el Haad, étiqueté *C. calvus* var. *achæniis breviter papposis*, est exactement le *Carthamus pectinatus* Desf., tel qu'il est figuré dans le *Flora atlantica* et tel qu'il existe encore dans l'herbier de Desfontaines. A cette époque M. Cosson considérait comme *C. pectinatus* Desf. le *Carduncellus Choulettiannus* Pomel, plante bien différente. L'autre, du djebel Ksel, près Géryville, étiqueté *Carduncellus atractyloides* Coss. DR., n'appartient nullement à cette espèce ; c'est mon *C. cespitosus*.

Une feuille étiquetée par M. Cosson *Trifolium sphærocephalon* Desf. comprend deux Trèfles différents, le *Tr. striatum* L. et le *Tr. gemellum* Pourret, tous les deux de Garrouban. Le *Tr. sphærocephalon* Desf., d'après l'herbier de l'auteur et la planche du *Flora atlantica*, ne semble pas différer du *Tr. Cherleri*.

Bourgeau a distribué de Garrouban le véritable *Doronicum rotundifolium* Desf., sous le nom de *Bellis rotundifolia* Boiss. et Reut. considéré comme synonyme.

Le *Campanula* de Lella Maghnia donné sous le nom de *C. dichotoma* Desf., avec le synonyme *C. Kremeri* Boissier, n'est pas le *C. Kremeri*, mais le vrai *C. dichotoma*. M. Cosson, auteur de cette détermination, ne semble pas avoir bien connu le *C. Kremeri*. C'est à tort qu'il l'a indiqué en Kabylie, et, dans les nombreux spécimens de son herbier étiquetés *C. Kremeri*, je n'en ai vu qu'un seul qui appartînt réellement à cette curieuse plante. Il lui avait été envoyé par Boissier. Pour moi qui ai vu le *C. Kremeri* vivant à Nemours et à Miserghin, c'est bien une espèce ou, si l'on veut, une sous-espèce, mais dans tous les cas une forme fixée. Cette rare plante n'a jamais été trouvée en dehors du littoral oranais et du Maroc.

Sous le nom de *Marrubium Pseudo-Alyssum* de Noë, j'ai trouvé dans

l'herbier Marès deux plantes. L'une d'elles, récoltée à Ogla Nadja dans le Sud oranais par M. Cosson, est bien celle que j'ai décrite dans la *Flore de l'Algérie*. Toutefois l'irrégularité du calice n'est pas également prononcée dans tous les échantillons. L'autre, récoltée à Lella Maghnia par Bourgeau, est le *Marrubium alyssoides* Pomel, et, autant qu'il m'est possible d'en juger par les échantillons que j'ai vus, ce sont deux espèces bien distinctes.

D'autres déterminations de ces précieux exsiccatas ont déjà été revisées ailleurs, je n'en parlerai point, me bornant à ces observations inédites qui m'ont paru mériter d'être signalées.

L'étude sur le vif des plantes cultivées au Jardin botanique de nos écoles supérieures m'a permis de déterminer exactement quelques types douteux de notre Flore.

L'*Allium* que j'avais rapporté avec doute dans la *Flore d'Alger* à l'*A. oleraceum* L. est en réalité l'*A. paniculatum* Bast. Je ne puis comprendre pourquoi tant d'auteurs, y compris Gay (1) qui pourtant insiste sur le caractère si remarquable de l'androcée, ont voulu rattacher cette plante à l'*A. pallens*. Elle ressemble tout à fait, au moins dans nos échantillons algériens, à l'*A. oleraceum*. D'ailleurs Jan, Desmoulins et Noulet l'ont déjà réuni autrefois à cette espèce. Il est vrai que notre plante n'est jamais bulbillifère, mais elle est susceptible de le devenir quelquefois puisqu'elle est représentée ainsi dans le *Phytographia canariensis*, tab. 234. Je ne vois même, pour le séparer de l'*A. oleraceum*, que le caractère de l'androcée soudé à la base en forme de cupule dentée ou bidentée entre chaque paire d'étamines. C'est généralement près des lieux habités que j'ai vu cette plante (Mustapha, Marengo, Miliana).

L'*Artemisia vulgaris* des environs de Blidah est exactement l'*Artemisia Verlotorum* de Lamotte.

Le *Micromeria* des grands rochers de Tlemcen que j'ai mentionné dans la *Flore de l'Algérie* comme variété *villosissima* du *M. debilis* Pomel, serait, d'après M. Pomel, le type même qu'il a décrit.

M. Poisson fait à la Société la communication suivante :

(1) J. Gay, *Allii species octo plerumque algerienses* (*Ann. sc. nat.*, série 3, vol. VIII).